



LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves théoriques)

Site de formation continue – EURE-ET-LOIR

SESSIONS DES 15 ET 16 NOVEMBRE 2023

A Chartres, le 21 novembre 2023

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
336920	VTC	ADMIS
344003	VTC	ADMISE
354353	VTC	ADMIS
356894	VTC	ADMIS
354702	VTC	ADMIS
0000315503PA1	TAXI	ADMIS
356352	TAXI	ADMIS

La Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU